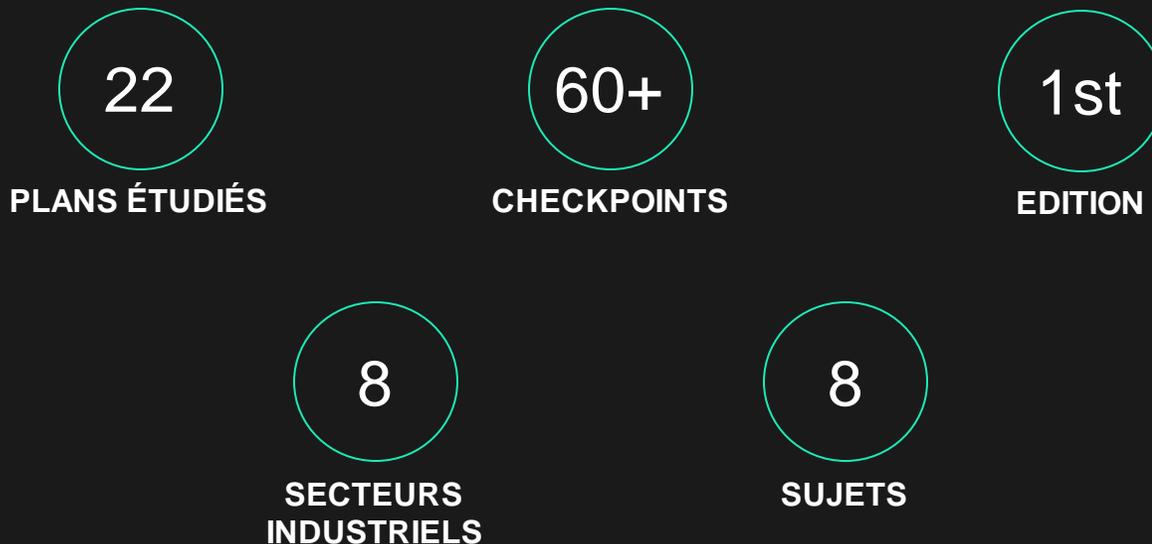




BENCHMARK PLAN VIGILANCE

Méthodologie d'élaboration du plan de vigilance Benchmark

Le Benchmark Plan de Vigilance a été réalisé par notre équipe d'experts en conformité, à l'aide de l'outil **SiaGPT**, développé par **Heka.ai**, notre écosystème de **solutions d'intelligence artificielle** prêtes à l'emploi. SiaGPT **accélère les projets de transformation** en exploitant le potentiel des grands modèles linguistiques. Il offre un **extracteur d'informations** et un **moteur de recherche de pointe**, fonctionnant de manière transparente sur de vastes volumes de documents. Libérez la valeur de vos ensembles de données dans un espace **sécurisé** et traçable, sans formation préalable.



Seuls les plans de vigilance ont été analysés, aucun entretien n'a été réalisé avec les entités mentionnées à la page suivante.

Par conséquent, si leur Plan apparaît incomplet, cela ne signifie pas que la mise en œuvre des cinq mesures du Devoir de Vigilance n'est pas conforme au règlement.

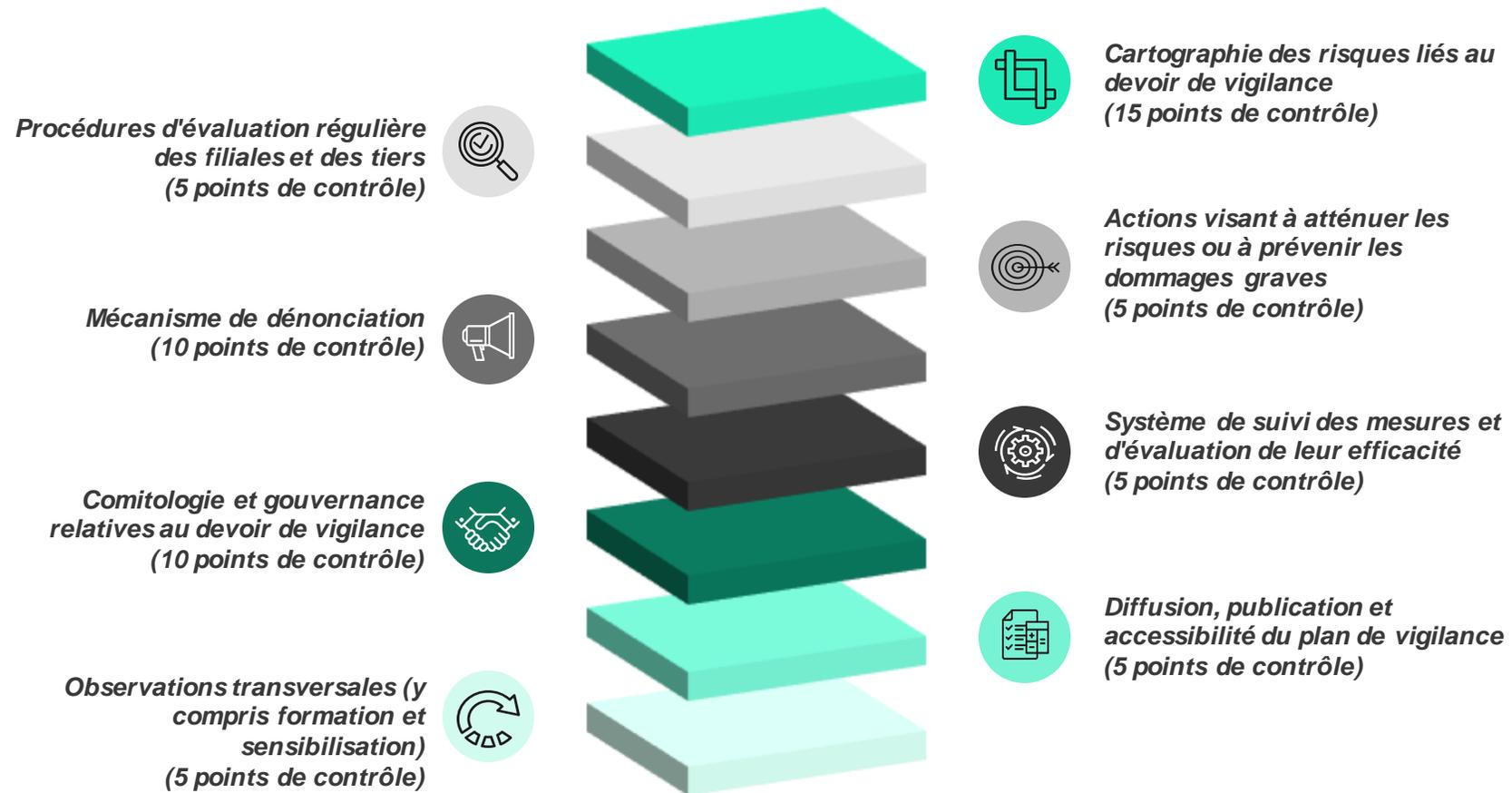
Champ d'application de l'étude (industries et entreprises)

Energie	EDF Engie	Schneider Electric Total	Agro-alimentaire	Danone Nestle	
Produits de luxe	Dior Kering		Distribution	Elo (Auchan) Carrefour	Casino
Commerce	Decathlon Kingfisher (Castorama)	L'Oreal	Télécommunication	Altice Orange	
Finance	Allianz AXA	BNP BPCE	Transport	Keolis La Poste	



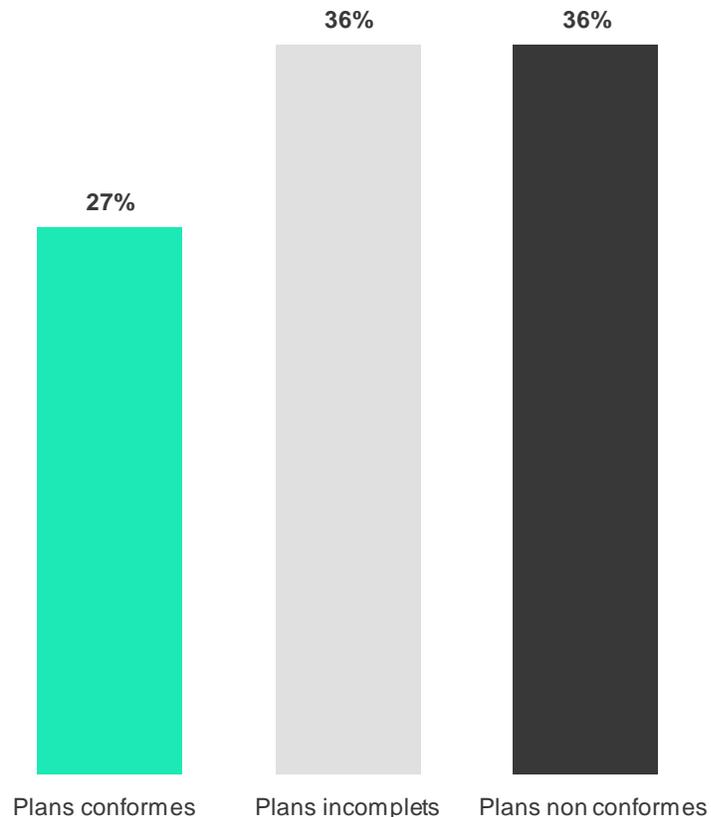
Sommaire

Thèmes analysés



Conformité des plans de vigilance - Vue d'ensemble

CONFORMITÉ DES PLANS DE VIGILANCE AVEC LE RÈGLEMENT SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE



Détail de la méthodologie adoptée

Les plans ont été évalués sur la base d'une grille d'évaluation multicritères comprenant les domaines réglementaires ou de bonnes pratiques suivantes :

- Cartographie des risques liés au devoir de vigilance
- Procédures d'évaluation régulière des filiales et des tiers
- Actions visant à atténuer les risques ou à prévenir les dommages graves
- Mécanisme d'alerte
- Système de suivi des mesures et d'évaluation de leur efficacité
- Comitologie et gouvernance relatives au devoir de vigilance
- Diffusion, publication et accessibilité du plan de vigilance
- Observations transversales (y compris formation et sensibilisation)

La note attribuée à chaque critère est la suivante :

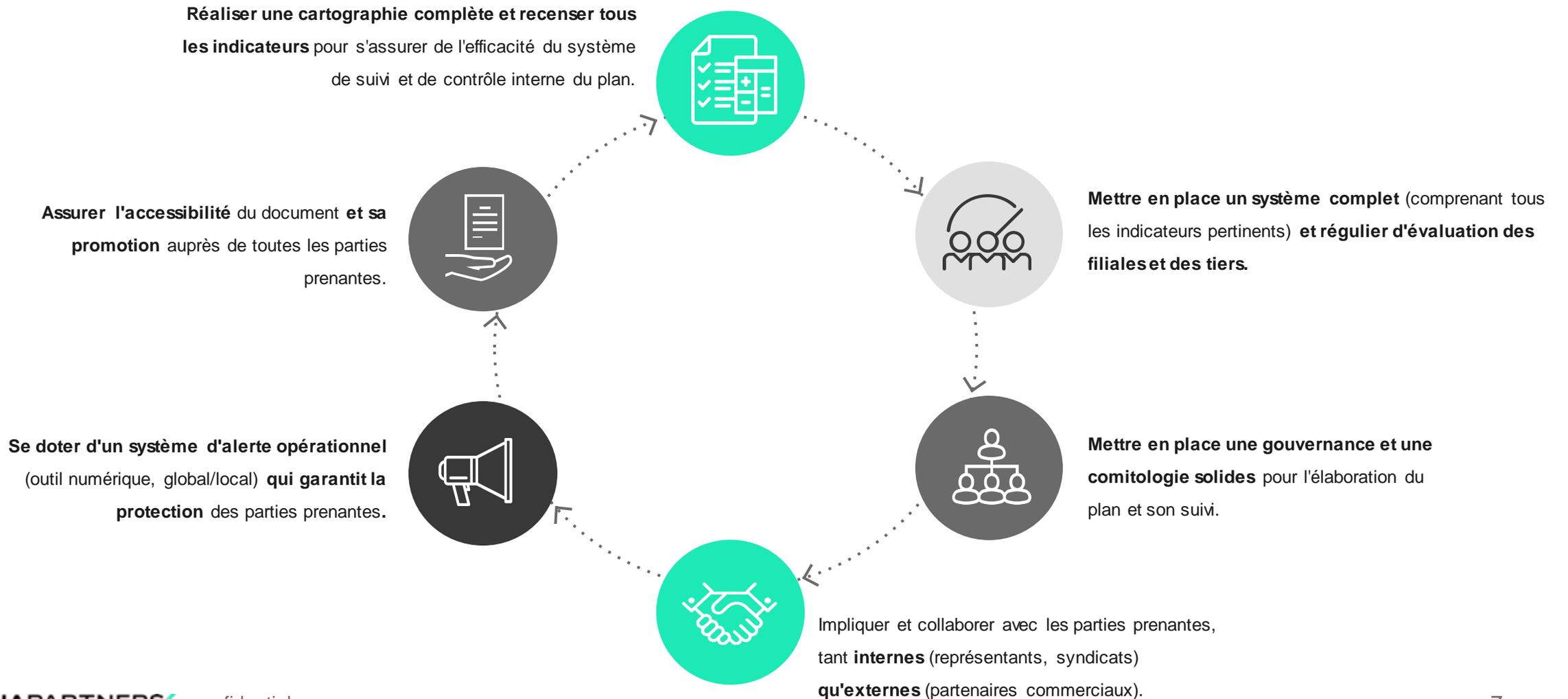
2 points attribués si le plan de vigilance est conforme

1 point attribué si le plan de vigilance doit être amélioré

0 point attribué si le plan de vigilance est non conforme

L'ensemble des critères permet d'obtenir une note globale de conformité du plan de vigilance à la réglementation, et de déterminer des axes d'amélioration potentiels sur la base des bonnes pratiques observées.

Nos convictions pour un plan de vigilance réussi

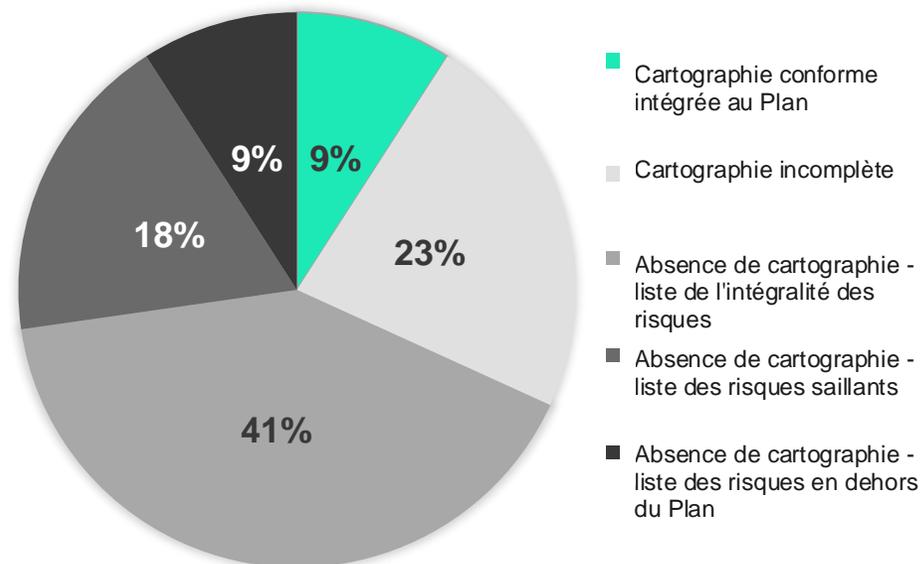


The background features a dark, abstract design. On the left, a wireframe globe is visible, with various geometric shapes like triangles and squares scattered across its surface. A large, dark, diagonal band cuts across the center of the image. The overall aesthetic is technical and digital.

Cartographie des risques

Cartographie des risques

Conformément au règlement sur le devoir de vigilance, le plan doit inclure "une cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation".



✓ 2 organisations ont réalisé une **cartographie des risques conformément à la réglementation** - tous les risques identifiés sont répertoriés et classés par ordre de priorité selon différents niveaux.

✗ Les cartographies des risques de trois organisations sont **incomplètes** compte tenu du nombre de risques identifiés. En outre, la cartographie des risques d'une organisation n'est pas spécifique aux questions liées au devoir de diligence. Bien qu'une carte des risques soit également représentée sous la forme d'une matrice et en ce qui concerne la chaîne de valeur, elle ne classe pas les risques par ordre de priorité. Enfin, la cartographie des risques de l'une des organisations ne concerne que les fournisseurs.

✗ Les autres plans (68%) ne sont pas non plus conformes :

- Certains se contentent de **lister** les risques identifiés : 9 plans de vigilance sont concernés
- D'autres ne réalisent pas l'exercice dans son intégralité, ne listant que les **risques** saillants : 4 plans de vigilance sont concernés
- Les risques ne sont parfois **pas visibles** dans le plan : 2 plans de vigilance sont concernés.

Cartographie des risques : Sommaire

Meilleures pratiques observées



- S'inspirer de **sources d'information externes** (par exemple, des rapports d'organisations internationales) lors de l'identification des risques.
- Impliquer les **parties prenantes internes et externes** concernées dans les ateliers de cartographie des risques, en particulier ceux mis en place au niveau local.
- **Expliquer de manière exhaustive la méthodologie appliquée** pour cartographier les risques.
- Détailler les **outils utilisés et les partenariats conclus** pour réaliser la cartographie des risques.
- Représenter visuellement la cartographie des risques **sous la forme d'une matrice**, en tenant compte de la gravité et de la probabilité du risque ou du dommage, ce qui permet d'établir un ordre de priorité.
- Formaliser une cartographie des risques spécifique aux **fournisseurs**.

Non recommandé



- Rester **vague** sur les risques identifiés dans la carte. Les entreprises doivent identifier les risques générés par leurs activités en matière de libertés fondamentales, de santé et de sécurité au travail et d'environnement - un seul de ces thèmes ne peut constituer un risque en tant que tel.
- N'identifier que les **risques saillants** dans le plan de vigilance : tous les risques sans exception doivent être identifiés, leur gravité ou leur probabilité n'ayant d'impact que sur la hiérarchisation.

Domaines d'amélioration



- Lorsque l'ampleur des activités le justifie, réaliser **plusieurs cartes** - par exemple une par pays.
- Présenter **les causes et les conséquences** de chaque risque identifié sur la carte.

Pionnier du *Consulting 4.0*, Sia Partners réinvente le métier du conseil et apporte un regard innovant et des résultats concrets à ses clients.

Nous avons développé des solutions basées sur l'Intelligence Artificielle et le design pour augmenter l'impact de nos missions de conseil. Notre présence globale et notre expertise dans plus de 30 secteurs et services nous permettent d'accompagner nos clients dans le monde entier. À travers notre démarche "*Consulting for Good*", nous mettons notre expertise au service des objectifs RSE de nos clients et faisons du développement durable un levier de performance pour nos clients.

Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter @SiaPartners](#)

sia-partners.com

